

CHARTRE RSO et QVT

Le GRETA Aisne a choisi de s'engager dans une démarche de Responsabilité sociale, sociétale et Qualité de Vie au Travail sur les points suivants :

1- Exercer sa mission dans le respect de chacun, de ses valeurs et de ses différences

- Respecter et promouvoir l'égalité Homme Femme
- Lutter contre les discriminations
- Garantir l'accès de tous les publics à l'orientation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, la qualification et la certification
- Respecter le principe de Laïcité

2- Favoriser un pilotage collaboratif en privilégiant le dialogue et le partage

- Inviter toutes les catégories de personnel à participer aux réunions, commissions ou instances
- Favoriser l'organisation de groupes de travail ou d'échange de pratique
- Diffuser les comptes rendus par tout moyen de communication (mail, Intranet, etc.)

3- Garantir la sécurité et la santé de tous

- Tenir à disposition du public et du personnel le registre de sécurité et d'accessibilité de chaque établissement réalisateur
- Informer sur les règles sécuritaires, sanitaires, d'hygiène et mettre à disposition les moyens nécessaires de les appliquer
- Lutter contre le stress au travail et les risques psychosociaux

4- Favoriser le bien-être de tous au sein de la structure

- Tenir à disposition du personnel les modes opératoires et les documents adaptés pour répondre à tout type de situations
- Mettre à disposition du personnel un équipement ergonomique ou adapté aux besoins et à la situation de chacun
- Autoriser la flexibilité des horaires dans le respect de la continuité de service (temps partiel, horaires adaptés, pauses)
- Planifier les congés pour toutes les catégories de personnel dans le respect de la continuité de service
- Maintenir et développer les compétences des personnels
- Faire un point d'étape après les entretiens annuels pour proposer des solutions individuelles ou collectives
- Permettre l'écoute, le dialogue et trouver collectivement des améliorations

5- Réduire son impact environnemental

- Recycler les déchets (papier, piles, etc.)
- Sensibiliser à la réduction de la consommation de papier, d'eau et d'électricité
- Maintenir une flotte de véhicules hybrides et en encourager son utilisation
- Favoriser le co-voiturage
- Privilégier les visioconférences
- Engager une démarche de labellisation E3D

6- Partager son engagement dans le développement durable et ses valeurs avec les bénéficiaires, les partenaires et les clients

- Mettre en ligne l'engagement du GRETA dans la démarche RSO&QVT
- Informer les bénéficiaires sur la démarche RSO&QVT du GRETA
- Développer un module de formation à l'écocitoyenneté